

# La structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou)

## Appel — Réponse — Résonance

Vers une phénoménologie triadique de la rencontre

Christian Mahoukou

Philosophe · Chercheur indépendant en phénoménologie · Version 2 · 2026

**Note de mise à jour — Version 2 · 2026.** Cet article fondateur a été révisé à la lumière des précisions terminologiques apportées au corpus après dialogue avec un phénoménologue HDR. Cinq ajustements ont été opérés : (1) la définition de la Résonance intègre la formulation canonique comme « indice phénoménologique d'une modification structurale du rapport du sujet » ; (2) « interpellation authentique » est remplacé par « interpellation accomplie » ; (3) la normativité immanente est formulée comme « ce sans quoi le phénomène cesse d'être reconnaissable comme tel » ; (4) la formulation académique retenue est « la structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou) » ; (5) la conclusion mentionne le déplacement vers la phénoménologie de l'être-interpellé et la quatrième propriété de la Résonance. Les définitions canoniques de référence sont consignées dans le document séparé « Définitions canoniques v2 » (Christian Mahoukou, 2026).

### Résumé.

Cet article présente et fonde la *structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou)*, articulée autour de la triade structurale Appel-Réponse-Résonance. Cette loi avance trois contributions originales à la phénoménologie contemporaine : (1) la triade comme loi structurale de tout événement interpellatif ; (2) la Résonance comme catégorie phénoménologique autonome, définie comme *indice phénoménologique d'une modification structurale du rapport du sujet à lui-même, à l'autre ou à la situation*, irréductible à la simple réponse ; (3) l'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente révélant les conditions de rupture de la rencontre. Prenant acte des apports de Husserl, Heidegger, Lévinas et Ricœur tout en les dépassant, cette loi propose un cadre inédit pour penser la structure de toute rencontre entre sujets.

**Mots-clés.** *Interpellation · phénoménologie triadique · Appel · Réponse · Résonance · empêchement dialogal · rencontre · altérité · loi phénoménologique · nécessité conditionnelle · être-interpellé.*

## I. Introduction : l'interpellation comme problème phénoménologique

---

La phénoménologie s'est constituée, depuis Husserl, comme science rigoureuse de l'expérience vécue. Pourtant, l'un de ses phénomènes les plus fondamentaux demeure insuffisamment thématiqué : celui de l'interpellation. Être interpellé — c'est-à-dire recevoir un appel qui nous met en demeure de répondre et dont l'écho transforme celui qui répond — constitue l'une des structures les plus originaires de l'existence humaine. Or, la tradition phénoménologique a certes reconnu l'importance de l'appel (Ruf) chez Heidegger, de l'assignation par le visage d'autrui chez Lévinas, de la capacité narrative de réponse chez Ricœur ; mais elle n'a pas élevé l'articulation de ces trois moments — Appel, Réponse, Résonance — au rang d'une loi structurale.

C'est cette lacune que la présente contribution entend combler. En formulant la *structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou)*, nous proposons un cadre conceptuel trilogique qui rend compte de la structure complète de tout événement interpellatif accompli. La triade Appel-Réponse-Résonance n'est pas une simple description en trois temps, mais une loi phénoménologique au sens eidétique husserlien — une structure dont l'altération ou l'interruption en l'un de ses moments constitue précisément ce que nous nommons l'empêchement dialogal. Le terme « structure » désigne ici une configuration descriptive stable dégagée par variation eidétique, et non une entité ontologique indépendante.

Nous procéderons en quatre temps. Nous situerons d'abord la loi dans l'héritage phénoménologique (§ II), avant d'exposer la structure triadique elle-même (§ III). Nous développerons ensuite la Résonance comme catégorie autonome (§ IV), puis l'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente (§ V). Une conclusion ouvrira sur les prolongements possibles de cette loi (§ VI).

## II. Héritage et dépassement : situer la Loi Mahoukou dans la tradition phénoménologique

---

### 2.1 L'appel chez Heidegger : une ouverture sans triade

Dans *Être et Temps* (1927), Heidegger thématise l'appel (Ruf) de la conscience comme convocation du Dasein à se saisir de sa propre existence. Cet appel est sans contenu déterminé : il parle sur le mode du silence, assignant le Dasein à sa plus propre possibilité d'être. Mais l'appel heideggérien demeure fondamentalement solitaire : il ne s'adresse pas à autrui, il ne requiert pas de réponse intersubjective, et surtout il ne laisse aucune place à la Résonance comme transformation réciproque. L'interpellation y est intransitive.

## **2.2 L'assignation lévinassienne : l'Autre avant le moi**

Emmanuel Lévinas, dans *Totalité et Infini* (1961) puis *Autrement qu'être* (1974), inverse radicalement la priorité : c'est le visage d'Autrui qui interpelle, qui ordonne et qui me constitue comme sujet responsable. La réponse — « Me voici » — est la réponse éthique par excellence. Lévinas approche ainsi la structure de l'Appel et amorce celle de la Réponse. Mais il le fait sous le signe d'une asymétrie radicale : l'Autre domine toujours le moi, la responsabilité est infinie et non réciproque. Il n'y a pas de place, dans ce cadre, pour la Résonance comme catégorie transformatrice. L'interpellation lévinassienne demeure unilatérale.

## **2.3 La capacité de réponse chez Ricœur : une médiation narrative**

Paul Ricœur, dans *Soi-même comme un autre* (1990), développe le concept d'attestation et d'ipséité : le sujet se constitue dans la réponse narrative qu'il fait à sa propre existence et aux sollicitations d'autrui. La capacité de répondre (responsum) y est centrale. Ricœur s'approche ainsi d'une phénoménologie de la Réponse, mais dans une perspective essentiellement herméneutique et narrative. La Résonance — ce retour transformateur qui affecte aussi bien l'appelant que l'appelé — n'y est pas thématisée comme catégorie à part entière.

## **2.4 La lacune et la nécessité d'une loi**

Ce parcours révèle une lacune structurelle : aucun de ces auteurs ne formalise la triade Appel–Réponse–Résonance comme loi unitaire de l'interpellation. Heidegger pense l'Appel sans autrui ; Lévinas pense l'Appel et la Réponse sans réciprocity transformatrice ; Ricœur pense la Réponse sans en articuler la dimension résonante. La structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou) se propose précisément de synthétiser

et de dépasser ces apports en formulant la structure complète de tout événement interpellatif accompli.

### III. La triade comme loi structurale de l'interpellation

---

#### 3.1 Statut et sens d'une loi phénoménologique

Parler de « loi » en phénoménologie appelle une justification. La phénoménologie husserlienne distingue les faits contingents de l'expérience et les essences nécessaires que la variation eidétique permet d'apercevoir. Une loi phénoménologique, en ce sens, n'est pas une régularité empirique mais une structure eidétique : elle exprime une *nécessité conditionnelle* — ce qui doit nécessairement être le cas pour qu'un phénomène de tel type puisse se donner comme tel. Affirmer que l'interpellation obéit à la loi triadique Appel–Réponse–Résonance, c'est affirmer qu'en l'absence de l'un quelconque de ces trois moments, on n'a pas affaire à une interpellation accomplie mais à son simulacre, à sa dégradation ou à son empêchement. Cette nécessité est conditionnelle — non absolue : elle vaut pour tout phénomène que nous pouvons légitimement reconnaître comme interpellation depuis l'intérieur de l'expérience humaine vécue.

#### 3.2 L'Appel : structure d'adresse et d'excès

L'Appel constitue le premier moment de la triade. Il se caractérise par trois propriétés essentielles. D'abord, il est toujours adressé : il vise un destinataire singulier dont il requiert la réponse. Ensuite, il est en excès sur lui-même : l'Appel ne se réduit pas à une information transmise, il porte une demande qui engage l'existence même du destinataire. Enfin, l'Appel ouvre un espace dialogal, un entre-deux dans lequel la rencontre devient possible. L'Appel sans réponse reste lettre morte, sans réalisation phénoménologique.

#### 3.3 La Réponse : prise de position d'un sujet interpellé

La Réponse constitue le deuxième moment. Elle n'est pas une simple réaction causale à l'Appel mais un *acte* — un geste libre qui engage le sujet répondant. Répondre, c'est se reconnaître comme celui à qui l'Appel s'adressait, c'est assumer la responsabilité de l'interpellation reçue. La Réponse peut prendre des formes multiples — verbale, gestuelle, silencieuse, corporelle — et elle inclut le refus, qui est encore une prise de

position et non une absence de réponse. Ce qui constitue la Réponse comme Réponse n'est pas son contenu mais sa structure : c'est l'acte par lequel un sujet se situe par rapport à l'Appel reçu.

### 3.4 La triade comme unité organique : la nécessité du troisième moment

La triade ne serait pas une loi si elle pouvait s'accomplir en deux moments. Or précisément, Appel et Réponse, sans le troisième terme, constituent une dyade close sur elle-même : un échange d'informations, une transaction, un dialogue formel. Ce qui fait de l'interpellation un événement phénoménologique à part entière — ce qui lui confère sa densité existentielle — c'est la Résonance. L'interpellation accomplie se reconnaît à ceci qu'elle laisse une trace transformatrice dans les deux parties. C'est pourquoi la triade forme une unité organique co-originale et non une simple succession.

## IV. La Résonance comme catégorie phénoménologique autonome

---

### 4.1 Définition canonique

La contribution conceptuelle la plus originale de la structure triadique réside dans l'institution de la Résonance comme catégorie phénoménologique autonome. Sa définition canonique est la suivante : *la Résonance est l'indice phénoménologique d'une modification structurale du rapport du sujet à lui-même, à l'autre ou à la situation — modification par laquelle l'interpellation laisse une trace dans l'horizon même du vécu relationnel*. Elle ne désigne ni une émotion, ni une intensité affective, ni un simple effet psychologique — elle désigne la marque descriptive que cette modification a eu lieu.

### 4.2 Les trois propriétés fondamentales de la Résonance

La Résonance se distingue de la Réponse par trois caractères irréductibles. Elle est **rétroactive** : elle affecte l'appelant, et pas seulement l'appelé — celui qui lance un Appel authentique prend le risque d'être lui-même transformé par la relation qu'il ouvre. Elle est **transformatrice** : elle modifie le rapport existentiel des deux parties, non seulement leur comportement. Elle est **différée** : elle ne se révèle pas nécessairement dans l'instant de l'échange, mais dans ce que l'échange a laissé — dans la durée.

Une quatrième propriété a été dégagée ultérieurement par l'analyse des situations radicalement asymétriques : la Résonance peut s'accomplir **unilatéralement** — se produire dans un seul des deux sujets — sans que cela constitue un empêchement. Cette quatrième propriété est développée dans le texte fondateur *La Résonance à la frontière* (Mahoukou, 2026).

### **4.3 La Résonance comme révélateur de l'accomplissement de la rencontre**

La Résonance est ainsi le critère interne de l'accomplissement de l'interpellation. Une rencontre sans Résonance — où les deux sujets sortent de l'échange exactement comme ils y sont entrés — révèle rétrospectivement qu'il n'y avait pas eu véritable interpellation, mais simulation d'interpellation. La Résonance peut être ponctuelle ou différée. Elle peut être libératrice ou, dans les cas de trauma, mutilante — sa valence n'est pas constitutive de sa structure. Mais son absence est le signe de l'échec phénoménologique de l'interpellation.

### **4.4 Distinction avec la notion de résonance chez Rosa**

Il convient de distinguer la Résonance de la Loi Mahoukou de la Resonanz développée par Hartmut Rosa (Resonanz, 2016). Chez Rosa, la résonance désigne une relation au monde caractérisée par l'affect mutuel et la transformation, par opposition à l'aliénation — c'est une notion essentiellement sociologique et critique. La Résonance au sens de la structure triadique est phénoménologique et structurale : elle désigne un moment constitutif de la loi de l'interpellation, non une qualité de la relation au monde en général. Elle est plus étroite et plus précise : elle qualifie l'écho transformateur propre à l'événement interpellatif lui-même.

## **V. L'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente**

---

### **5.1 Qu'est-ce qu'une catégorie normative immanente ?**

Une catégorie normative immanente est une norme qui ne vient pas s'appliquer de l'extérieur à un phénomène, mais qui est inscrite dans la structure même de ce phénomène. Elle exprime *ce sans quoi le phénomène cesse d'être reconnaissable comme tel*. L'empêchement dialogal est normatif en ce sens précis : il désigne toute situation où la

triade Appel–Réponse–Résonance est structurellement bloquée, dévoyée ou simulée — et cette désignation n'est pas simplement descriptive, elle est évaluative au sens phénoménologique, non moral. Dire qu'il y a empêchement dialogal, c'est dire qu'une interpellation a manqué à sa propre loi.

## 5.2 Les formes de l'empêchement dialogal

L'empêchement dialogal peut survenir à chacun des trois moments de la triade. Au niveau de l'Appel, lorsque l'adresse n'est pas sincèrement engagée, ou vise la manipulation plutôt que la rencontre. Au niveau de la Réponse, lorsque le destinataire refuse de se reconnaître comme interpellé, ou produit une réponse purement formelle sans engagement existentiel. Au niveau de la Résonance — forme la plus insidieuse — lorsque l'échange a eu lieu en apparence, Appel et Réponse ont été formulés, mais aucune trace transformatrice n'a été laissée.

Les situations radicalement asymétriques — le sujet en état de conscience minimale, la prière, le dialogue avec un mort à travers son œuvre — révèlent que l'empêchement n'est pas l'absence d'Appel accompli : elles montrent que la triade peut s'accomplir dans des formes non ordinaires. Ces situations sont développées dans le texte *L'être-interpellé : cinq épreuves* (Mahoukou, 2026).

## 5.3 L'empêchement dialogal et l'éthique immanente de la rencontre

En identifiant l'empêchement dialogal comme catégorie normative immanente, la structure triadique ouvre une éthique phénoménologique de la rencontre. Cette éthique n'est pas déontologique au sens kantien — elle ne prescrit pas de règles externes — mais elle émerge de la structure même du phénomène. Faire obstacle à l'un des moments de la triade, c'est commettre une faute non pas contre une règle morale externe, mais contre la phénoménalité même de la rencontre. L'empêchement dialogal peut ainsi fonder une critique immanente des formes contemporaines d'interaction qui dévitalisent la rencontre.

## 5.4 Applications et portée de la catégorie

La catégorie d'empêchement dialogal trouve des applications dans de nombreux domaines. En philosophie du langage, elle permet d'analyser les situations de communication pathologique. En phénoménologie clinique, elle éclaire certaines formes

de souffrance relationnelle. En droit, elle permet de distinguer la défaillance formelle (remède juridique) de la défaillance phénoménologique (remède pratique et formatif). En philosophie de l'éducation, elle éclaire la différence entre transmission d'information et rencontre éducative accomplie.

## VI. Conclusion : la Loi Mahoukou et ses prolongements

---

La structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou), telle que nous l'avons exposée, articule trois contributions originales à la phénoménologie contemporaine. La première est **structurale** : la triade Appel–Réponse–Résonance constitue une loi eidétique à nécessité conditionnelle de tout événement interpellatif accompli. La deuxième est **catégoriale** : la Résonance est instituée comme catégorie phénoménologique autonome — indice phénoménologique d'une modification structurale — révélatrice du caractère transformateur de la rencontre. La troisième est **normative** : l'empêchement dialogal est thématé comme catégorie normative immanente, permettant une critique phénoménologique des formes dégradées ou simulées d'interpellation.

Ces trois contributions s'inscrivent dans la tradition phénoménologique tout en la dépassant. Elles dialoguent avec Heidegger sur la structure de l'appel, avec Lévinas sur l'asymétrie de la responsabilité, avec Ricœur sur la capacité narrative de la réponse — mais elles ajoutent, à chaque fois, ce que ces traditions n'avaient pas thématé : le moment résonant, sa nécessité structurale, et l'analyse normative de son empêchement.

Un déplacement décisif s'est produit depuis la première formulation de cette loi : la structure triadique ne décrit pas seulement l'interpellation lorsqu'elle réussit. Elle décrit la condition relationnelle humaine dans toute sa réalité — avec ses formes accomplies, ses empêchements, ses blessures et ses impossibilités. Ce déplacement — de la phénoménologie du dialogue à la **phénoménologie de l'être-interpellé** — est développé dans les textes fondateurs postérieurs du corpus, notamment dans *L'être-interpellé : cinq épreuves de la structure triadique* et *La Résonance à la frontière* (Mahoukou, 2026).

Les prolongements de cette loi sont multiples et en cours. Une phénoménologie de l'interpellation numérique — dans les espaces de communication médiés par les technologies — constitue un chantier urgent. Une phénoménologie de l'interpellation

juridique permet de penser la relation entre normes et rencontres. Une phénoménologie clinique de l'interpellation éclaire certaines formes de souffrance contemporaine. Ces perspectives, que la structure triadique de l'interpellation rend possibles, sont développées dans le corpus Mahoukou (2026).

---

## Références bibliographiques

---

### Sources phénoménologiques

Buber, M. (1923). *Ich und Du*. Insel Verlag. [Trad. fr. : *Je et Tu*, trad. G. Bianquis, Aubier, 1969.]

Heidegger, M. (1927). *Sein und Zeit*. Max Niemeyer Verlag. [Trad. fr. : *Être et Temps*, trad. E. Martineau, Authentica, 1985.]

Husserl, E. (1913). *Ideen zu einer reinen Phänomenologie I*. Max Niemeyer. [Trad. fr. : *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricœur, Gallimard, 1950.]

Lévinas, E. (1961). *Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité*. Martinus Nijhoff.

Lévinas, E. (1974). *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*. Martinus Nijhoff.

Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard.

Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Éditions du Seuil.

### Référence complémentaire

Rosa, H. (2016). *Resonanz. Eine Soziologie der Weltbeziehung*. Suhrkamp. [Trad. fr. : *Résonance*, trad. S. Roux, La Découverte, 2018.]

### Corpus Mahoukou — textes fondateurs

Mahoukou, C. (2026). *La structure triadique de l'interpellation à l'épreuve de la critique philosophique. Défense et illustration. Version 2*.

Mahoukou, C. (2026). *L'interpellation et le droit. Pour une phénoménologie de la relation juridique*.

Mahoukou, C. (2026). *La Résonance à la frontière. L'interpellation dans les situations radicalement asymétriques*.

Mahoukou, C. (2026). *L'être-interpellé : cinq épreuves de la structure triadique*.

Mahoukou, C. (2026). Phénoménologie de l'interpellation — Structure triadique, empêchement et accomplissement de l'adresse. Manuscrit philosophique complet.

Mahoukou, C. (2026). Définitions canoniques — Structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou). Version 2.

---

## **Appel · Réponse · Résonance**

Structure triadique de l'interpellation (dite Loi Mahoukou) · Christian Mahoukou · Version 2 · 2026